



Les Bienheureux Prêtres  
Martyrs des Pontons de  
Rochefort  
« *Fidélité et pardon* »  
1794-1795  
Fêtes le 18 et le 27 août

En 1790 la Révolution exige des prêtres qu'ils prêtent serment à la "Constitution civile du clergé" qui tend, entre autre, à séparer l'Église de France de Rome (l'évêque, comme les prêtres, étant élu et ne pouvant que signifier au Pape son élection). En 1791, l'Etat considère comme suspect tous les non-jureurs et en 1792 il prévoit leur déportation à la Guyane. De plusieurs départements, on achemine vers le port de Rochefort 829 prêtres et religieux réfractaires. Bien qu'ils ne soient pas toujours maltraités sur leur passage, les conditions du voyage sont déjà pénibles et cependant, malgré les possibilités qui leur sont parfois offertes, aucun ne s'échappe. Arrivés à Rochefort, sur la Charente, et après un certain temps de détention, on les embarque sur deux

"pontons"; ce sont deux anciens "négrriers" ayant servi pour la traite. Mais pour les prêtres, les conditions sont encore plus affreuses qu'elles ne l'étaient pour les esclaves, car il ne s'agit plus seulement de "marchandise" humaine à conserver, mais d'ennemis à éliminer. Quant à la destination vers la Guyane, personne ne l'envisage sérieusement, car avec le blocus des côtes par les Anglais, c'est impossible. On se contente donc de jeter l'ancre au large de l'estuaire de la Charente près de l'île d'Aix et c'est là que resteront les deux pontons. Les conditions sont intenable: entassement, nourriture infecte, habits pleins de poux, épidémie de typhus, interdiction de parler latin et même de prier. Aux moqueries et mauvais traitements, ces martyrs n'opposent aucune parole de malédiction, mais répondent par le pardon et la prière pour le pays. Le bilan est de 547 morts. L'épreuve aura duré du 11 avril 1794 au 12 avril 1795. Le 1er octobre 1995 Jean Paul II en béatifie 64, les seuls pour lesquels il y a des témoignages. Dans la même cérémonie, il béatifie aussi 45 martyrs de la guerre civile espagnole (1936-1939), ainsi qu'un religieux des Écoles pies. En tout 110 bienheureux!

### Les neuf résolutions

*Prises par certains prêtres déportés sur les Deux-Associés*

1. Ils ne se livreront point à des inquiétudes inutiles sur leur délivrance ; mais ils s'efforceront de mettre à profit le temps de leur détention, en méditant sur leurs années passées, en formant de

saintes résolutions pour l'avenir afin de trouver dans la captivité de leur corps, la liberté de leur âme. Ils regarderont aussi comme un défaut de résignation à la volonté de Dieu, les moindres murmures, les plus légères impatiences, et surtout cette ardeur excessive à rechercher les nouvelles favorables, qui ne peuvent qu'introduire dans leur âme cet esprit de dissipation si contraire au recueillement continuel dans lequel ils doivent vivre, et cette soumission sans borne à la volonté de Dieu, qui doit leur ôter toute inquiétude sur l'avenir.

2. Si Dieu permet qu'ils recouvrent, en tout ou en partie, cette liberté après laquelle soupire la nature, ils éviteront de se livrer à une joie immodérée, lorsqu'ils en apprendront la nouvelle. En conservant une âme tranquille, ils montreront qu'ils ont supporté sans murmure la croix qui leur avait été imposée, et qu'ils se disposaient à la supporter plus longtemps encore, avec courage et en vrais chrétiens qui ne se laissent pas abattre par l'adversité.

3. S'il était question de leur rendre leurs effets, ils ne montreront aucune avidité à les réclamer ; mais ils feront avec modestie et dans l'exacte vérité la déclaration qui pourrait leur être demandée ; recevront, sans se plaindre, ce qui leur sera donné ; accoutumés, comme ils doivent l'être, à mépriser les biens de la terre et à se contenter de peu, à l'exemple des apôtres.

4. Ils ne satisferont point les curieux qu'ils pourraient rencontrer sur leur route ; ils ne répondront point aux vaines questions qu'ils leur feraient sur leur état passé ; ils leur laisseront entrevoir qu'ils ont supporté leurs peines avec patience, sans les leur raconter en détail, et sans montrer aucun ressentiment contre ceux qui en ont été les auteurs et les instruments.

5. Ils se comporteront avec la plus grande modération et la plus exacte sobriété dans les auberges ; ils se garderont bien de faire la comparaison, surtout devant des étrangers, des mets qu'on leur servira avec leur ancienne nourriture, et de paraître y mettre trop de jouissance : l'empressement pour la bonne chère deviendrait un grand sujet de scandale pour les fidèles qui s'attendent à retrouver dans les ministres de Jésus-Christ les imitateurs de sa pénitence.

6. Arrivés dans leur famille, ils ne montreront point trop d'empressement à raconter leurs peines ; n'en feront part qu'à leurs parents et amis, et encore avec beaucoup de prudence et de modération ; ils n'en parleront jamais en public et ne céderont point aux instances qu'on pourrait leur faire à cet égard. Ils observeront chez eux et chez les autres une égale frugalité, ne recherchant pas les repas, et s'y comportant, lorsqu'ils croiront devoir accepter les invitations qui leur seront faites, avec autant de modestie que de sobriété.

7. Ils se condamneront au silence le plus sévère et le plus absolu sur les défauts de leurs frères et les faiblesses dans lesquelles auraient pu les entraîner leur fâcheuse position, le mauvais état de leur santé et la longueur de leur peine ; ils conserveront la même charité à l'égard de tous ceux dont l'opinion religieuse serait différente de la leur ; ils éviteront tout sentiment d'aigreur ou d'animosité, se contentant de les plaindre intérieurement, et s'efforçant de les ramener à la voie de la vérité par leur douceur et leur modération.

8. Ils ne montreront aucun regret de la perte de leurs biens, aucun empressement à les recouvrer aucun ressentiment contre ceux qui les possèdent ; mais ils recevront sans murmure les secours que la nation pourra leur accorder pour leur subsistance, toujours contents du simple nécessaire, tant pour les vêtements que pour la nourriture.

9. Ils ne feront ensemble, dès à présent, qu'un cœur et qu'une âme, sans acception de personnes, et sans montrer d'éloignement pour aucun de leurs frères, sous quelque prétexte que ce soit. Ils ne se mêleront point de nouvelles politiques, se contentant de prier pour le bonheur de leur patrie et de se préparer eux-mêmes à une vie nouvelle, si Dieu permet qu'ils retournent dans leurs foyers, et à y

devenir un sujet d'édification et des modèles de vertu pour les peuples, par leur éloignement du monde, leur application à la prière et leur amour pour le recueillement et la piété.

### **Prière récitée par les Bienheureux Prêtres Déportés**

Ô Jésus-Christ, tous vos Saints nous disent que votre Cœur a été ouvert pour tous les hommes ; mais bien des prodiges de miséricorde nous disent qu'il a été spécialement ouvert pour la France. O vous qui, dans votre charité, avez pourvu à tous les besoins à venir, en faisant naître cette dévotion au sein du royaume, n'avez-vous pas voulu lui préparer une ressource assurée dans ses malheurs ; et dans le miracle que vous opérâtes, au commencement de ce siècle, en faveur d'une de nos villes qui recourut à votre Cœur sacré, n'avez-vous pas voulu nous laisser un gage de ce que nous devons en espérer si nous y recourons aussi ? Au milieu du fléau destructeur de la peste dans cette malheureuse cité, son charitable pasteur, ses pieux magistrats, vont se prosterner devant votre Cœur, au nom de toute la ville, en lui vouant un culte solennel, et aussitôt la contagion disparaît. O mon Sauveur, en feriez-vous moins pour nous ? Les tristes effets de la contagion de l'impiété et du libertinage subsisteraient-ils encore après que nous aurions réclamé la bonté infinie de votre Cœur divin ? Ah ! quand nous disons à un homme comme nous que nous comptons sur la bonté de son cœur, il ne saurait rien nous refuser. Et qu'est-ce, ô mon Sauveur, que le Cœur de l'homme le meilleur et le plus compatissant, auprès de votre Cœur ? Et nous ne nous confierions pas à la bonté de votre Cœur ! Et nous douterions que de ce Cœur d'où sont sortis tant de miracles de charité, il en sortît encore un aujourd'hui pour nous ! Oh ! non, nous n'en douterons pas... O Jésus-Christ, notre aimable Sauveur, nous nous souviendrons que votre Cœur est le sanctuaire de votre miséricorde et la source de tous les biens. Nous implorons avec la plus tendre confiance, son immense charité pour nous. Nous nous vouerons, nous nous vouons, dès ce moment, au culte de votre adorable Cœur ; tous les cœurs de ce royaume, nous les réunissons par les désirs de la charité, pour les lui offrir tous ensemble. Oui, Cœur de Jésus, nous vous offrons notre patrie tout entière et les cœurs de tous ses enfants. Ô Vierge sainte, ils sont maintenant entre vos mains ; nous vous les avons remis en nous consacrant à vous, comme à notre protectrice et à notre Mère. Aujourd'hui nous vous en supplions, offrez-les, offrez-les au Cœur de Jésus. Ah ! présentés par vous, il les recevra ; il leur pardonnera, il les bénira, il les sanctifiera, il les sauvera, et il sauvera la France tout entière ; il lui rendra la paix, il y fera revivre la foi, la piété et les mœurs ; il y fera reflourir la sainte religion. Ainsi soit-il.

### **Litanies des Bienheureux Martyrs des Pontons de Rochefort**

Seigneur, ayez pitié de nous.

Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Christ, écoutez-nous.

Christ, exaucez-nous.

Père Céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils Rédempteur, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Esprit Saint, Source de Vie, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Sainte Marie, priez pour nous.

Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.

Reine des Saints, priez pour nous.

Reine des Martyrs, priez pour nous.

Reine du Ciel, priez pour nous.

Reine de France, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Baptiste Souzy, Prêtre et Vicaire Général du diocèse de La Rochelle, priez pour nous.

Bienheureux Antoine Bannassat, Prêtre de Saint-Fiel,

Bienheureux Jean-Baptiste de Bruxelles, chanoine de Saint-Léonard,  
Bienheureux Florent Dumontet de Cardaillac, aumônier de la comtesse de Provence,  
Bienheureux Jean-Baptiste Duverneuil, Carme de la maison d'Angoulême,  
Bienheureux Pierre Gabilhaud, Prêtre de Saint-Christophe,  
Bienheureux Louis-Wulphy Huppy, Prêtre du diocèse de Limoges,  
Pierre Jarrige de La Morelie de Puyredon, chanoine de Saint-Yrieix,  
Bienheureux Barthélemy Jarrige de La Morelie de Biars, bénédictin de l'abbaye de Lezat,  
Bienheureux Jean-François Jarrige de la Morelie du Breuil, chanoine de Saint-Yrieix,  
Bienheureux Joseph Juge de Saint-Martin, sulpicien, directeur de séminaire,  
Bienheureux Marcel-Gaucher Labiche de Reignefort, missionnaire à Limoges,  
Bienheureux Pierre-Yrieix Labrouhe de Laborderie, chanoine de Saint-Yrieix,  
Bienheureux Claude-Barnabé Laurent de Mascloux, chanoine du Dorat ,  
Bienheureux Jacques Lombardie, curé de Saint-Hilaire-de-Foissac,  
Bienheureux Joseph Marchandon, curé de Marsac,  
Bienheureux François d'Oudinot de La Boissière, chanoine du diocèse de Limoges,  
Bienheureux Raymond Petiniaud de Jourgnac, vicaire général de l'évêque de Limoges,  
Bienheureux Jacques Retouret, carme de la maison de Limoges,  
Bienheureux Frère Paul-Jean Charles (frère Paul), moine cistercien de l'abbaye de Sept-Fons,  
Bienheureux Frère Elie (Augustin-Joseph) Desgardin, moine cistercien de l'abbaye de Sept-Fons,  
Bienheureux Frère Roger (Pierre-Sulpice-Christophe) Favergne, frère des Ecoles chrétiennes,  
Bienheureux Joseph Imbert, jésuite,  
Bienheureux Claude-Joseph Jouffret de Bonnefont, sulpicien, supérieur du petit séminaire d'Autun,  
Bienheureux Claude Laplace, prêtre à Moulins,  
Bienheureux Noël-Hilaire Le Conte, chanoine de la cathédrale de Bourges,  
Bienheureux Pierre-Joseph Le Groing de La Romagère, chanoine à la cathédrale de Bourges,  
Bienheureux Jean-Baptiste-Xavier Loir, Frère Mineur Capucin au Petit-Forez,  
Bienheureux Frère Léon (Jean) Mopinot, frère des Ecoles chrétiennes à Moulins,  
Bienheureux Philippe Papon, Prêtre de Contigny,  
Bienheureux Frère Nicolas Sauvouret, Cordelier à Moulins,  
Bienheureux Jean-Baptiste Vernoy de Montjournal, chanoine à Moulins,  
Bienheureux Frère Louis-Armand-Joseph Adam, Cordelier à Rouen,  
Bienheureux Frère Charles-Antoine-Nicolas Ancel, eudiste à Lisieux,  
Bienheureux Frère Claude Beguignot, chartreux à Saint-Pierre-de-Quevilly,  
Bienheureux Frère Protais (Jean) Bourdon, Frère Mineur Capucin à Sotteville,  
Bienheureux Frère Louis-François Lebrun, moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur,  
Bienheureux Michel-Bernard Marchand, Prêtre du diocèse de Rouen,  
Bienheureux Pierre-Michel Noël, prêtre du diocèse de Rouen,  
Bienheureux Frère Gervais-Protais Brunel, moine cistercien de Mortagne,  
Bienheureux Frère Sébastien (François) François, Frère Mineur Capucin,  
Bienheureux Frère Hubert de Saint Claude (Jacques) Gagnot, carme de la maison de Nancy.  
Bienheureux Frère Uldaric (Jean-Baptiste) Guillaume, frère des Ecoles chrétiennes à Nancy,  
Bienheureux Frère Thomas (Jean-Georges) Rehm, dominicain au couvent de Schlestadt,  
Bienheureux Frère Claude Richard, bénédictin à Moyen-Moutier,  
Bienheureux Jean Hunot, chanoine à Briennon-l'Archevêque,  
Bienheureux Sébastien-Loup Hunot, chanoine à Briennon-l'Archevêque,  
Bienheureux François Hunot, chanoine de Briennon-l'Archevêque,  
Bienheureux Georges-Edme René, chanoine à Vézelay,  
Bienheureux Frère Lazare Tiersot, chartreux à Beaune,  
Bienheureux Scipion-Jérôme Brigeat Lambert, doyen du chapitre d'Avranches,  
Bienheureux Jean-Nicolas Cordier, jésuite,  
Bienheureux Charles-Arnould Hanus, Prêtre et doyen du chapitre de Ligny,  
Bienheureux Nicolas Tabouillot, curé de Méligny-le-Grand,

Bienheureux Antoine, dit Constant, Auriel, vicaire à Calviat et Sainte Mondane,  
Bienheureux Elie Leymarie de Laroche, prieur de Coutras,  
Bienheureux François Mayaudon, Chanoine à Saint-Brieuc puis à Soissons,  
Bienheureux Claude Dumonet, professeur au collège de Mâcon,  
Bienheureux Jean-Baptiste Laborie du Vivier, chanoine de la cathédrale de Mâcon,  
Bienheureux Gabriel Pergaud, génovéfain de l'abbaye de Beaulieu,  
Bienheureux Frère Michel-Louis Brulard, carme de la maison de Charenton,  
Bienheureux Charles-René Collas du Bignon, sulpicien, supérieur du petit séminaire de Bourges,  
Bienheureux Jacques-Morelle Dupas, vicaire à Ruffec,  
Bienheureux Jean-Baptiste Ménestrel, chanoine à Remiremont,

Que par vous, nous conservions le Don de la Foi, nous vous en supplions, exaucez-nous.  
Pour que nous fuyions les mauvaises compagnies, nous vous en supplions, exaucez-nous.  
Pour que nous ayons horreur du blasphème,  
Pour que nous sortions de la mort du péché,  
Pour que, à votre exemple, nous pardonnions à nos ennemis,  
Pour que nous sachions recevoir dignement les Sacrements,  
Pour que les pécheurs se convertissent,  
Pour que le zèle de l'honneur de Dieu nous embrase,  
Pour que nous marchions fidèlement dans la Charité du Christ,  
Pour que le Saint Sacrement de l'autel soit toujours la source de notre vie,  
Afin que nous y puisions sans cesse lumière et force pour lutter contre le mal,  
Pour que Dieu protège son Eglise contre les blasphèmes,  
Pour que Dieu fortifie son Eglise contre les attaques et les violences de ses ennemis,  
Pour que Dieu envoie à son peuple de saints Prêtres,  
Pour que la France, fille aînée de l'Eglise reste fidèle à son baptême,  
Afin que nous imitions votre amour envers Dieu et envers le prochain,  
Afin que nous soyons justes, simples et chastes dans toutes nos actions,  
Afin que nous conformions toujours notre volonté à celle de Dieu,  
Afin que nous aimions Dieu dans les épreuves comme dans la prospérité,  
Afin que la prospérité ne nous rende pas orgueilleux et ne nous fasse jamais oublier la Sainte Loi de Dieu,  
Afin que nulle peine ou souffrance ne soit capable de nous faire perdre l'amour de Dieu,  
Afin que nous obtenions le pardon de nos péchés et la délivrance de nos maux,  
Afin que nous puissions toujours goûter les consolations et le secours du Seigneur,  
Afin que, après une vie chrétienne, nous puissions mourir de la mort des justes,

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.  
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.  
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.

Bienheureux ceux qui seront persécutés pour la justice,  
Car le Royaume des cieux est à eux.

Prions

O Dieu, qui avez donné aux Bienheureux Prêtres Martyrs des Pontons de Rochefort, dans l'extrême détresse de la déportation, la grâce de la fidélité et du pardon, nous Vous en supplions, accordez-nous, par leur intercession et à leur exemple, la grâce de demeurer toujours attachés à Votre Eglise et d'être ardents à nous réconcilier avec nos frères. Nous Vous le demandons, par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.